

Jean-Baptiste LAMARQUE, de Saint-Sever à Sainte-Lucie

Gonzague Espinosa-Dassonneville

Au cours de nos travaux sur le général Lamarque¹, dont les funérailles en 1832 ont été l'occasion d'une insurrection républicaine, immortalisée par Victor Hugo dans *Les Misérables*, nous avons croisé à plusieurs reprises la route de son oncle Jean-Baptiste, marchand de sucre et de coton à Sainte-Lucie. Plusieurs de ses lettres sont entrées dans les collections publiques après la vente des archives du Général par ses héritiers dans les années 1990 mais n'ont été accessibles au public que depuis 2017². Toutefois, l'une d'entre elle, évoquant les événements survenus en Martinique en 1790, avait été publiée dès 1955 dans un article de Louis Dermigny et Gabriel Debien³ sans pour autant que leurs auteurs ne sachent sa véritable identité. La lettre n'était en effet pas signée et ils en ignoraient aussi la provenance exacte⁴. En 2007, Jim Drouilhet avait fini par identifier « L'inconnu de Sainte-Lucie » en la personne de Jean-Baptiste Lamarque, grâce notamment au prénom peu usité de Maximien, son neveu général⁵. Nous sommes désormais en mesure d'apporter quelques informations supplémentaires sur ce personnage et sa famille.

Une famille de notables

Aussi loin que les archives nous permettent de remonter, les Lamarque sont implantés dans le sud des Landes et en particulier à Saint-Sever en Chalosse depuis au moins le XVII^e siècle. L'ambitieuse politique matrimoniale de ses membres avec la moyenne bourgeoisie et la petite noblesse locale permet à la famille de s'élever dans la société d'Ancien Régime. La plupart de ses membres ont mené des carrières judiciaires et ecclésiastiques, ce qui n'était guère surprenant pour ce bourg gascon de quelques milliers d'habitants qui était le siège d'une sénéchaussée secondaire et qui abritait pas moins de quatre couvents en son sein. Rares sont ceux qui ont choisi une autre voie. Jean-Baptiste fait partie de ceux-là.

Né le 19 décembre 1734 à Saint-Sever, Jean-Baptiste⁶ est le troisième enfant des douze que compte le couple de Bernard Lamarque, avocat, et de Marie-Thérèse de Lucat,

¹ *Maximien Lamarque (1770-1832), un général en politique*, thèse sous la direction de Mme Natalie Petiteau, Université d'Avignon, 2017.

² AD Landes. Fonds Lamarque. 87 J 2, 3 et 22.

³ L. Dermigny et G. Debien, « La Révolution aux Antilles : Marins et colons, marchands et petits blancs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. VIII, n°4, mars 1955, pp. 496-517.

⁴ G. Debien raconte que la lettre avait été confiée en 1935 à un archiviste des Landes qui l'avait ensuite communiqué à son collègue de la Vienne mais en négligeant de signaler son origine. L'archiviste ayant été tué en juin 1940, son successeur fut incapable de retrouver le propriétaire de la lettre (pp. 502-503). Nous sommes désormais en mesure de lever ce mystère. C'est la famille Bonnet-Capdeville, descendante du général Lamarque, qui avait communiqué cette lettre à l'archiviste, lettre dont on constate qu'au moins deux copies ont été faites en 1790, Jean-Baptiste craignant peut-être qu'elle n'arrive pas dans les mains de son frère Pierre-Joseph. Elle se trouve aujourd'hui aux Archives départementales des Landes (87 J 3).

⁵ J. Drouilhet, « L'inconnu de Sainte-Lucie », *GHC* n° 206, septembre 2007, p. 5283.

⁶ AD Landes. 1 MIEC 282/5. Registre des baptêmes de Saint-Sever. Étrangement, son acte ne mentionne que « Jean », qui est l'unique prénom porté par son parrain.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

fille du seigneur d'Artiguenave. Parmi cette fratrie⁷, trois de ses frères vont se signaler pendant la Révolution :

- 1) Pierre-Joseph (1733-1802), père du Général, a embrassé une carrière judiciaire en devenant procureur du roi et conseiller au sénéchal de Saint-Sever à la suite de son grand-oncle. En 1789, il est élu député du Tiers aux États généraux. Proche des Jacobins sans pour autant adhérer au club, il ne se fait guère remarquer à l'Assemblée nationale, s'occupant principalement des affaires locales. Par la suite, il deviendra maire de Saint-Sever (1791-1792) et terminera comme juge de paix (1793-1796).
- 2) Jean Jacques (1737-1809) entre dans les ordres en 1758 puis devient le directeur du séminaire du diocèse d'Aire (sur-Adour) et enfin du collège d'Aire. En 1790, il est nommé vicaire général par son évêque qui, avant de partir pour l'exil, lui délègue ses pouvoirs. Entrant dans la clandestinité, il prend la tête du clergé réfractaire des Landes hostile à la constitution civile. L'avènement du Consulat lui permet de reprendre des fonctions officielles comme vicaire-général de l'évêque concordataire de Bayonne jusqu'à sa mort.
- 3) Enfin Pierre dit « Pétré » (1740-1803) entre lui aussi dans les ordres en 1760. Il fait partie des professeurs de la petite école de Saint-Sever gérée par l'ordre des Jacobins (Dominicains) avant de devenir le prieur du couvent des Jacobins. A la différence de son frère, il accepte la constitution civile du clergé et la dissolution de ses vœux monastiques mais continue d'œuvrer comme prêtre.

Le négociant lucien

Initialement, Jean-Baptiste devait porter l'habit religieux. En effet, le curé de Nerbis, village situé près de Mugron, avait laissé par testament une rente de 3 000 livres pour servir à l'entretien d'un clerc au séminaire d'Aire jusqu'à son ordination comme prêtre. Après le désistement d'un parent, c'est à Jean-Baptiste qu'échoie le bénéfice de cette « bourse ». Mais il quitte le séminaire sans devenir prêtre⁸, obligeant ses parents à le remplacer par son frère Jacques pour ne pas avoir à rembourser les revenus perçus de ladite « bourse ». En rupture de ban avec sa famille, il part pour faire fortune aux Antilles. Il s'installe alors à Sainte-Lucie, île au sud de la Martinique. En cela, il perpétue une tradition d'émigration de la bourgeoisie et de l'aristocratie gasconne vers les Caraïbes privilégiant plutôt Saint-Domingue, même si certains, originaires de Mugron ou de Saint-Sever, se sont installés à la Martinique au XVIII^e siècle.

Là, il s'adonne au commerce du sucre et du coton qu'il écoule principalement à Bordeaux chez son associé Lambert aîné, celui-ci tenant une maison de commerce rue Saint-Rémi non loin des Chartrons. Les revenus engrangés lui permettent d'acquérir une plantation près de Castries, la capitale. C'est là qu'il fait la connaissance de Mme Lamothe-Hosten dont le mari bordelais avait des propriétés dans l'île. Il la recommandera à son neveu Maximien quand celle-ci ouvrira en 1790 un salon « patriote » dans le faubourg Saint-Germain à Paris⁹ et où ce dernier rencontrera la future impératrice Joséphine.

Devenu un notable et en plus de son activité mercantile, Jean-Baptiste se montre actif dans l'assemblée coloniale nouvellement créée. Comme la plupart des négociants des îles au moment de la Révolution, il s'affiche comme un patriote en opposition aux colons et

⁷ Une généalogie simplifiée suit en fin d'article.

⁸ J. Légié, *Les diocèses d'Aire et de Dax, ou le département des Landes sous la Révolution française*, Aire-sur-Adour, imprimerie aturine, 1875, t. II, p. 348.

⁹ AD Landes. 87 J 3. Lettre de Jean-Baptiste à son frère Pierre-Joseph, Bordeaux le 2 octobre 1790.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

aux planteurs qui désirent ardemment le libre-échange et prendre le contrôle des affaires coloniales. En 1790, il effectue un séjour en France durant lequel il retrouve sa famille dans les Landes qu'il n'avait plus revue depuis plus de vingt ans. C'est vraisemblablement à la succursale locale des Amis de la Constitution (Jacobins) qu'il adhéra, comme l'a fait son neveu à Paris.

A son retour, la Martinique est en proie aux troubles entre planteurs et patriotes, chaque camp se disputant la fidélité des libres de couleurs. L'assemblée coloniale contrôlée par les colons se permet d'amender les décisions de l'Assemblée nationale tandis que la commune de Saint-Pierre, tenue par les patriotes, ne reconnaît plus son autorité. Les maigres troupes stationnées à Castries sont envoyées en renfort. Le gouvernement colonial tente une médiation qui échoue¹⁰.

A une échelle moindre, Sainte-Lucie est touchée également. Pour faire respecter l'ordre, Jean-Baptiste est élu commandant de la garde nationale. A la fois négociant et planteur, son influence au sein de l'assemblée coloniale lucienne s'accroît au fil du temps puisqu'il finit par concentrer tous les pouvoirs. A rebours de la tendance politique de l'assemblée martiniquaise, le patriote Lamarque devient en 1791 président de l'assemblée coloniale et maire de Castries. Durant cette période, il déplore le manque de considération de la métropole à l'encontre des Antilles. Il doit aussi faire face à la montée de l'opposition contre-révolutionnaire qui appelle les Anglais à l'aide.

Ayant peu de forces à sa disposition, il ne peut guère opposer une grande résistance lorsque les troupes britanniques débarquent sur l'île en 1794. Obligé de capituler, il se voit proposer par le nouvel occupant, soucieux de garder l'administration en place, le poste de commissaire à Fort-Charlotte, au sud de Castries. Mais Jean-Baptiste refuse obstinément de prêter allégeance aux Anglais, au contraire des autres membres de l'assemblée coloniale. Mis à fond de cale dans un navire de transport mouillant dans le port, ses mauvaises conditions de captivité finissent par avoir raison de sa résistance. Il rachète sa liberté au prix de l'abandon de ses biens et propriétés. Placé ensuite dans le premier navire américain de passage, il accoste à Salem dans le Massachusetts où il séjourne pendant un an auprès de Joshua Ward, notable de la ville, avant de rentrer en France en août 1795.

Suite à la négligence de son associé Lambert, les papiers de Jean-Baptiste sont oubliés sur le bateau américain l'ayant ramené à Bordeaux¹¹. Ni lui ni le général Lamarque n'arriveront à les rapatrier. Ils sont ainsi laissés au soin de la famille Ward. Ces papiers se trouvent aujourd'hui dans le fonds patrimonial d'un musée de Salem¹². Un malheur amenant un autre, son associé et commissionnaire Lambert se fera tirer l'oreille pour verser les avoirs qu'il avait déposés chez lui et toucher les intérêts qui lui étaient dus. Lambert ayant pratiqué l'agiotage, il n'était pas en mesure de verser l'intégralité de la somme demandée (près de 68 000 livres payés en assignats) en temps voulu¹³. Jean-Baptiste devra attendre plusieurs semaines pour recouvrer tout son argent.

Désormais retiré auprès de sa famille dans sa ville natale de Saint-Sever, il suit de près la carrière militaire de son neveu. Son passeport visé en 1798 nous le décrit comme un « cultivateur » de 64 ans mesurant 1m76 et « chauve, yeux noirs, menton rond, figure ovale »¹⁴. Il décède le 29 novembre 1801¹⁵. Ses funérailles – civiles semble-t-il – sont

¹⁰ AD Landes. 87 J 3. Lettre de Jean-Baptiste à son frère Pierre-Joseph, Castries le 31 décembre 1790.

¹¹ AD Landes. 87 J 2. Napias à Jean-Baptiste Lamarque, Bordeaux le 19 septembre 1795.

¹² Phillips Library (Peabody Essex Museum), J-B. Lamarque Papers, Mss 77 (I, II, III).

¹³ AD Landes. 87 J 2. 4 lettres entre Lambert et Jean-Baptiste Lamarque, septembre-octobre 1795.

¹⁴ Archives municipales de Saint-Sever. II i 31. Registre des passeports de l'an VII.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

dénoncées au préfet Méchin¹⁵, illustrant les fractures d'une ville encore profondément divisée sur la question religieuse depuis la Révolution et encore sous le Consulat.

Généalogie simplifiée de la famille Lamarque

1 André LAMARQUE

procureur au juge de Saint-Sever

x 28/04/1652 Saint-Sever, Jeanne MARSAN, fille Pierre Marsan, greffier au juge de Saint-Sever

1.1 Antoine LAMARQUE

avocat

o 16/03/1659 Saint-Sever

+ 25/06/1731 Saint-Sever

ax 02/10/1689 Saint-Sever, Jeanne de LABORDE-LASSALE, fille de noble Joseph de Laborde-Lassale

+ 28/10/1699 Saint-Sever

d'où :

1.1a.1 Jeanne-Marie LAMARQUE

o 22/03/1690 Saint-Sever / + ?

x ca 1711 noble Sever DUPIN DE JUNCAROT, avocat
(d'où descendance)

1.1a.2 Jean Joseph LAMARQUE

procureur et conseiller au sénéchal de Saint-Sever

o 12/08/1692 Saint-Sever / + ?

x 13/02/1722 Saint-Sever, Josèphe de BASQUIAT, fille de noble Mathieu de BASQUIAT

o 08/10/1691 à Saint-Sever

(sans descendance)

bx 27/01/1704 Saint-Sever, Marguerite de VALIER, fille de noble Louis de Valier, écuyer

+ 07/04/1721 Saint-Sever

d'où :

1.1b.3 Bernard LAMARQUE

avocat

o 08/12/1706 Saint-Sever / + ?

x 30/11/1730 Saint-Sever, Marie-Thérèse de LUCAT, fille de Pierre-Joseph de Lucat, seigneur d'Artiguenave

+ 01/04/1759 Saint-Sever, 49 ans environ

(*descendance qui suit*)

1.1b.4 Jean LAMARQUE

curé de Saint-Sever

o 01/08/1708 Saint-Sever

+ 05/04/1761

¹⁵ AD Landes. E dépôt 282/E 1. Registre des décès de Saint-Sever.

¹⁶ AN 566 AP/2. Maximien Lamarque au préfet Méchin, Paris le 22 décembre 1801. Contrairement à ce qu'a écrit le Général dans sa lettre, Jean-Baptiste ne reposera pas dans la chapelle familiale sise à Eyres-Moncube près de Saint-Sever. Nous ignorons actuellement où se trouve sa tombe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.1b.5 Jean Jacques LAMARQUE
prêtre

o 22/05/1713 Saint-Sever / + ?

1.1b.6 Jean Charles LAMARQUE
vicaire de Benquet

o 12/08/1714 Saint-Sever

+ 12/09/1760 Saint-Sever

1.1b.7 Benoît LAMARQUE

garde du corps du roi

o 17/08/1717 Saint-Sever / + ?

1.1b.3 Bernard LAMARQUE x1730 Marie-Thérèse de LUCAT

1.1b.3.1 Pierre-Joseph LAMARQUE

procureur et conseiller au sénéchal de Saint-Sever, député, maire, juge de paix

o 04/05/1733 Saint-Sever

+ 21/08/1802 Saint-Sever

x 15/12/1767 Montaut, Marie Ursule DUFAU, fille de Mathieu Dufau, procureur

o 21/10/1747 Saint-Sever

+ 31/03/1813 Saint-Sever

(descendance qui suit)

1.1b.3.2 Jean-Baptiste LAMARQUE

négociant, président de l'Assemblée coloniale de Sainte-Lucie, mairie de Castries

o 19/12/1734 Saint-Sever

+ 29/11/1801 Saint-Sever

1.1b.3.3 Jean Jacques LAMARQUE

directeur du séminaire d'Aire, vicaire-général

o 27/09/1737 Saint-Sever

+ 25/01/1809 Saint-Sever

1.1b.3.4 Pierre LAMARQUE dit « Pétré »

prieur du couvent des Jacobins

o 11/01/1740 Saint-Sever

+ 01/02/1803

1.1b.3.5 Angélique LAMARQUE

o 04/09/1744 Saint-Sever / + ?

1.1b.3.1 Pierre-Joseph LAMARQUE x 1767 Marie Ursule DUFAU

1.1b.3.1.1 Jean Maximien LAMARQUE

général, baron et député des Landes (1828-1832)

o 22/07/1770 Saint-Sever

+ 01/06/1832 Paris

x 14/09/1797 Bayonne, Louise Wilhelmine COURTIAU, fille de Jean COURTIAU,
négociant

o 1778 Amsterdam

+ 16/06/1799 Bayonne

(descendance qui suit)

1.1b.3.1.2. Désirée LAMARQUE

o 15/02/1779 Saint-Sever

+ 18/11/1835 Arzacq

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 01/12/1808 Saint-Sever, Joseph *Pascal* **DUCASSE**, écuyer et maire d'Arzacq, fils de Pierre DUCASSE, écuyer

d'où

1.1b.3.1.2.1 Joseph Jean *Maximien* DUCASSE dit « Max »

directeur de manège

o 14/12/1809 Saint-Sever

+ ca 1851 Alger

1.1b.3.1.1 Jean *Maximien* LAMARQUE x 1797 *Louise* Wilhelmine COURTIAU

1.1b.3.1.1.1 Jean *Maximien Louis* LAMARQUE

comte, maire de Saint-Sever (1839-1844) et conseiller général (1833-1854)

o 21/05/1799 Bayonne

+ 29/04/1860 Saint-Sever

x 1829 Saint-Sever, Nathalie de BASQUIAT-TOULOUZETTE, fille de Clément-Benoît de Basquiat-Toulouzette, ancien capitaine et maire de Saint-Sever.

o 1807 Saint-Sever

+ 24/12/1852 Paris

1.1b.3.1.1.1.1 Lucien Joseph Arthur *Maximien* LAMARQUE dit « Max »

vicomte, sous-lieutenant des gardes mobiles parisiennes

o 02/01/1830 Saint-Sever

+ 11/03/1853 Neuilly

1.1b.3.1.1.1.2 *Alphonse* Ludovic LAMARQUE

comte

o 24/12/1838 Saint-Sever

+ 06/01/1890 Montaut

(sans descendance)

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)